

NOS ENGAGEMENTS

Depuis sa création en 2006, Cléyade fait preuve d'un **professionnalisme avéré** et d'un **engagement soutenu**.

QUALITÉ

- **Formation** adaptée et continue du personnel d'encadrement et d'intervention
- **Encadrement** des intervenants par un professionnel de l'éducation spécialisée
- **Suivi personnalisé** de vos prestations par une Responsable de Secteur dédiée

CONFIANCE

- + de **10 ans d'expérience**
- **Présentation** de notre intervenant(e) avant la 1^{ère} prestation
- **Réactivité et disponibilité.** Astreinte les week-ends et jours fériés

FIDÉLITÉ

- **Conditions de travail stables** : personnel en CDI, salaires attractifs, prévoyance garantissant une protection sociale complémentaire...
- **Accompagnement individualisé de nos salariés**

RESPECT

- Respect des recommandations de la **HAS** et de l'**ANESM**
- **Vigilance** et **attention** portées aux rapports intervenant(e)s / bénéficiaires



NOUS CONTACTER

Cléyade possède son **propre réseau de 10 agences** implantées en Île-de-France et en Normandie.

En Île-de-France :

2 agences dans les **Yvelines**

- St-Germain-en-Laye **01 30 87 05 77**
- Versailles **01 39 49 02 12**

3 agences dans les **Hauts-de-Seine**

- Boulogne-Billancourt **01 41 41 01 04**
- Levallois-Perret **01 41 41 01 04**
- Rueil-Malmaison **01 55 94 40 67**

3 agences dans le **Val-de-Marne**

- L'Haÿ-les-Roses **01 86 99 93 38**
- St-Maur-des-Fossés **01 41 81 10 10**
- Vincennes **01 41 81 10 10**

En Normandie :

2 agences en **Seine-Maritime**

- Le Havre **02 35 45 01 07**
- Sotteville-lès-Rouen **02 77 41 61 61**

contact@cleyade.com

Plus d'informations sur

www.cleyade.com



Service à domicile Autisme et

Accompagnement Spécialisé

pour tous types de handicaps



Service Autisme et Accompagnement Spécialisé à Domicile

Les personnes porteuses de Troubles du Spectre de l'Autisme; en situation de handicap psychique et / ou mental ou de polyhandicap nécessitent une prise en charge adaptée

Afin d'offrir des moments de répit, Cléyade a mis en place un service spécialisé d'aide à domicile.

Les prestations sont :

- organisées par le **responsable du service autisme**, professionnel du secteur médico-social qui connaît les outils spécifiques d'accompagnements adaptés au public.

- assurées par une **intervenante qualifiée salariée de Cléyade** en CDI et qui bénéficie d'un programme de formation spécifique.

- encadrées par une **responsable de secteur** référente autisme qui a reçu également une formation spécifique autisme et est dédiée à l'encadrement de l'intervenant.

Une aide et un soutien spécifique à domicile ou à l'extérieur pour enfants et adultes nécessitant un accompagnement adapté

Nous accompagnons à domicile les enfants, les adolescents et jeunes adultes porteurs de TSA avec ou non d'autres troubles associés.

- AIDE DANS LES GESTES DU QUOTIDIEN
- AIDE AU LEVER ET AU COUCHER
- AIDE À LA SCOLARITÉ
- ACCOMPAGNEMENT AUX LOISIRS, AUX ACTIVITÉS, AUX RENDEZ-VOUS MÉDICAUX...
- AIDE DANS LA PRISE DE REPAS
- AIDE À L'HYGIÈNE

ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE

■ **Pour les plus jeunes enfants**, l'accompagnement se fait essentiellement le soir après l'école ou après l'accueil de jour. Cet accompagnement est différent pour chacun des enfants. Il peut changer d'un jour à l'autre en fonction de ce que l'enfant aura vécu dans la journée.

■ **Pour les jeunes adultes**, l'accompagnement se fait autour de l'apprentissage des gestes du quotidien : ménage, préparation de repas, élaboration de listes de courses, loisirs...

Un service personnalisé et réactif

1. Évaluation précise de vos besoins

Le responsable de service autisme se rend à votre domicile afin de déterminer précisément vos besoins et réaliser une première évaluation.

2. Organisation de l'accompagnement / élaboration d'un projet personnalisé d'intervention

Un projet individuel d'aide et d'accompagnement est réalisé avec la famille. Il est signé et réévalué régulièrement.

3. Présentation de votre intervenante

Lors de la première intervention, le responsable de service présente l'intervenante. Il reste présent afin de tutorer l'intervenante sur plusieurs séances si nécessaires.

4. Suivi et évaluation des prestations

Le responsable de service et la responsable de secteur sont en contact permanent avec les intervenants, les personnes aidées et leur entourage. Ils se rendent régulièrement à domicile pour évaluer les interventions, leur qualité et leur adaptation.

Aides financières possibles :
PCH, AEEH, Réduction d'impôts de 50%. Pour plus d'informations, contactez-nous ou contactez la MDPH